



PREMIERS PAS CHAMPLAIN

« D'UN ATELIER DE STIMULATION DU LANGAGE
EN OCF À UN CONTINUUM DE SERVICES »

JOSÉE LACROIX, DIRECTRICE GÉNÉRALE

LES SERVICES OFFERTS

- ✓ Bénévole accompagnant (JUMELAGE)
 - ✓ Programme « Je tisse des liens gagnants »
 - ✓ Camp de jour
 - ✓ Joujouthèque
 - ✓ Location de siège auto
 - ✓ Fêtes ponctuelles
 - ✓ Croques-livres
- 

LES ATELIERS

- ✓ Ateliers spécialisés de stimulation du langage
 - ✓ Sajou en français
 - ✓ Sajou avec les sons et les mots
 - ✓ Sajou et Salie avec les livres
 - ✓ Parlons Poupes
 - ✓ Jouer pour mieux grandir
 - ✓ Club 6-12 ans
- 

LES ATELIERS

ATELIERS SPÉCIALISÉS DE STIMULATION DU LANGAGE

OBJECTIFS DES ATELIERS

Pour les enfants :

- améliorer leurs habiletés communicationnelles et langagières
- augmenter leur confiance à communiquer
- favoriser l'interaction avec leur entourage

Pour les parents:

- les outiller sur les meilleures attitudes à adopter afin de favoriser le développement langagier de leur enfants au quotidien
- Les soutenir dans leurs démarches et, s'il y lieu, les accompagner vers une consultation

À chaque session, nous adaptons les groupes d'enfants en fonction du développement de leur langage et de leurs besoins plutôt que par leur groupe d'âge dans le but de se fixer des objectifs de groupe et de répondre plus efficacement aux besoins des familles. Les groupes sont donc revus de session en session.

UNE APPROCHE NOVATRICE

LE GROUPE DE TRAVAIL MONTÉRÉGIEN - ORTHOPHONIE ET DÉVELOPPEMENT DU LANGAGE

Né en 2011, le Groupe de travail montérégien - Orthophonie et développement du langage (GTM-ODL) est une concertation régionale qui réunit la majorité des tables de concertation en petite enfance de la Montérégie. Réparti en deux phases, ses travaux répondent à la préoccupation commune quant aux problèmes de langage chez les enfants âgés de 0 à 5 ans et aux difficultés d'accès à des services en orthophonie dans le réseau public. Premiers Pas Champlain est le fiduciaire du projet.

ORTHOPHONIE COMMUNAUTAIRE

« ... l'établissement d'un continuum de services en promotion, en prévention et en intervention, basé sur des données probantes, qui unit l'expertise de l'orthophoniste du réseau public et la pratique de l'ensemble des intervenantes et des acteurs d'un territoire donné. »



Ordre des orthophonistes
et audiologistes du Québec

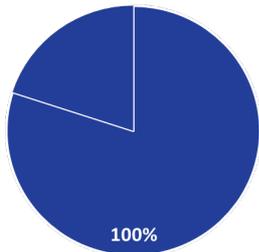
RAISON D'ÊTRE DU CONTINUUM

- Soutenir le développement de la communication et du langage chez les tout-petits
 - Réduire les impacts négatifs des vulnérabilités observées chez les enfants au moment de leur entrée à l'école
 - Accompagner les parents dans l'accès aux services en orthophonie
- 

Quatre types d'intervention

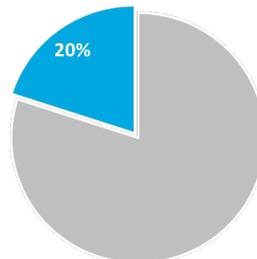
Promotion

tous les enfants de 0 à 5 ans et leurs parents



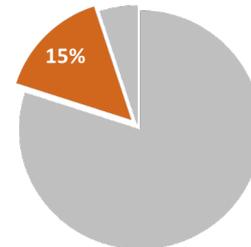
Prévention

enfants avec des **difficultés langagières** supposées ou avérées



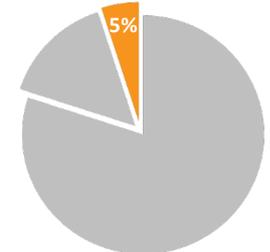
Évaluation et intervention

enfants ayant besoin d'une **évaluation** en orthophonie pour une **intervention spécifique** de courte durée



Référence et services spécialisés

enfants qui demandent une référence en réadaptation pour des **services spécialisés**



VISION D'ENSEMBLE DU CONTINUUM DE SERVICES CONCERTÉ EN ORTHOPHONIE COMMUNAUTAIRE



Groupe de Travail Montréalien
Orthophonie et développement du langage

Trois principes transversaux s'appliquent aux quatre types d'intervention du continuum de services :

❖ La mobilisation des communautés

❖ L'approche parents

❖ L'universalisme proportionné

1

OBJECTIF

Promouvoir le développement attendu de la communication et du langage.

POUR QUI?

Mesures universelles s'adressant à tous les enfants et à leurs parents.

Activités essentielles 1.1. Partage d'outils d'information
1.2. Séances d'information générale



1
PROMOTION

2

PRÉVENTION

2

OBJECTIFS

Soutenir l'acquisition et la consolidation des habiletés favorables à une stimulation optimale du langage et de la communication des enfants. Repérer les enfants avec des difficultés langagières; les orienter avec leurs parents vers les ressources appropriées.

POUR QUI?

Mesures sélectives s'adressant aux enfants qui présentent ou sont à risque de présenter des difficultés langagières, ainsi qu'à leurs parents.

Activités essentielles 2.1. Activités de stimulation de la communication et du langage
2.2. Ateliers d'information sur le langage pour les intervenants
2.3. Activités de repérage



4
RÉFÉRENCE ET SERVICES SPÉCIALISÉS

3

OBJECTIF

Faire évaluer le langage et la communication de l'enfant par l'orthophoniste. Intervenir et offrir de la stimulation axée sur les difficultés langagières observées.

POUR QUI?

Mesures particulières s'adressant aux enfants qui présentent des difficultés ou un trouble de langage, ainsi qu'à leurs parents et aux intervenantes impliquées.

Activités essentielles 3.1. Inscription de l'enfant à des services en orthophonie
3.2. Évaluation et orientation de l'enfant et de ses parents
3.3. Intervention de courte durée en orthophonie

3
ÉVALUATION ET INTERVENTION

4

OBJECTIF

Référer les enfants et leurs parents vers les services spécialisés appropriés, selon leurs besoins et selon leurs difficultés.

POUR QUI?

Mesures particulières s'adressant aux enfants qui présentent un trouble développemental du langage ou de la communication, déjà évalués en orthophonie, ainsi qu'à leurs parents et aux intervenantes impliquées.

Activités essentielles 4.1. Référéncé en réadaptation vers des services spécialisés
4.2. Référéncé en *Clinique d'évaluation diagnostique*, au besoin

Les partenaires collaborent pour assurer un continuum d'interventions qui répondent aux besoins des enfants de leurs parents dans un contexte d'universalisme et de transversalité.

Les rôles des partenaires concertés changent selon le type d'intervention, les milieux et les ressources.

L'orthophoniste contribue à chacune des étapes d'intervention mais son rôle varie selon le type d'activité. Par la définition de ses actes professionnels réservés, elle est responsable de tous les services orthophoniques tels que décrits dans le cadre de ce continuum.

10 Activités essentielles

Sélectionnées grâce à

- une analyse de contenu
- une approche terrain en Montérégie

Couverture de l'ensemble du continuum

- atteinte des objectifs des quatre types d'intervention
- pour des personnes ciblées

Apport optimal au développement de la communication et du langage des tout-petits



Activités essentielles

Promotion

Promouvoir le **développement attendu** de la communication et du langage

1.1. Partage d'outils d'information

1.2. Séances d'information générale

ACTIVITÉS ESSENTIELLES

Prévention

Soutenir l'acquisition et la consolidation des habiletés favorables à une stimulation optimale du langage et de la communication des enfants

Repérer les enfants avec des difficultés langagières et les orienter avec leurs parents vers les ressources appropriées

- 2.1. Activités de stimulation de la communication et du langage
- 2.2. Ateliers d'information sur le langage pour les intervenants
- 2.3. Activités de repérage

ACTIVITÉS ESSENTIELLES

Faire **évaluer le langage et la communication** de l'enfant par l'orthophoniste

Intervenir et offrir de la stimulation axée sur les difficultés langagières observées

- 3.1.** Inscription de l'enfant à des services en orthophonie
- 3.2.** Évaluation et orientation de l'enfant et de ses parents
- 3.3.** Intervention de courte durée en orthophonie

ACTIVITÉS ESSENTIELLES

Référence et
services
spécialisés

Référer les enfants et leurs parents vers les **services spécialisés appropriés**, selon leurs besoins et selon leurs difficultés

- 4.1. Référence en réadaptation vers des services spécialisés
- 4.2. Référence en *Clinique d'évaluation diagnostique*, au besoin